

LA LETTRE



**Flash du  
Vendredi 15 mai 2020**

- 1. Remontée des classements sur Parcoursup:** News Letter  
Parcoursup- Webinaire pour l'accompagnement des Terminales - La question de l'appel par Blocs
- 2. Reprise de l'apprentissage:** la problématique des CFA/UFA en lycée.  
[Recommandations du Ministère du Travail](#)
- 3. Mission de Service Civique "Ambassadeur pour l'orientation active"** Mode d'emploi et aide à la formulation des différentes rubriques à remplir.

**1. Remontée des classements sur Parcoursup.**

Ce mardi, les candidats vont prendre connaissance des propositions des établissements en réponse à leurs vœux.

Il s'agit d'un moment délicat puisqu'ils vont devoir faire des choix.

**Parcoursup a émis une Newsletter spécifique et [accessible ici](#) :**

Elle propose différentes ressources mises à disposition des lycéens et de leurs familles. Avec des vidéos, des Foires aux Questions et Numéros d'Assistance usagers.

De notre côté, dans le cadre du dispositif de formation à l'orientation mis en place par l'AFADDEC en lien avec le Salon "Excellence Pro", RenaSup va animer le webinaire

**Remontée des classements sur Parcoursup, Comment aider nos jeunes à choisir ou à rebondir ?**

**Mardi 19 mai 2020 de 17h00 à 18h00.**

[Connexion via ce lien](#)

Les élèves vont devoir choisir parmi les « Oui », les « Oui si », décider de garder ou non des vœux pour lesquels ils sont en liste d'attente. C'est-à-dire prendre de véritables décisions qui engagent. Pour beaucoup ce sera la première fois de leur « carrière » scolaire.

Ces décisions demandent une certaine compréhension des mécanismes de Parcoursup, tels que repérer le rang du dernier intégré avant de savoir si on garde ou non un vœux en attente. Au-delà de la dimension technique, il leur faudra réellement choisir c'est-à-dire renoncer.

Bon nombre vont se tourner vers leurs enseignants avant de décider. Vos conseils seront précieux surtout pour ceux dont les familles sont les plus éloignées du système d'enseignement et c'est dans cette perspective que nous vous invitons à ce webinaire «

En amont du webinaire, si vous le souhaitez, vous pouvez d'ores et déjà formuler les questions que vous vous posez concernant cette phase de Parcoursup au moyen de ce lien : <https://forms.gle/CjYXH72dG7YgtoMW6>

### **Concernant les établissements d'accueil et l'appel par blocs:**

La semaine de vérification des classements touche maintenant à sa fin, nous avons fait remonter les observations d'un certain nombre d'établissements considérant que dans le cadre de l'appel par blocs le rang limite autorisé pouvait être parfois très en deçà de la réalité du dernier intégré l'an dernier. Ce qui peut gêner le recrutement. Les candidats étant étant parfois plus sensibles à la première proposition.

## **2. Reprise de l'apprentissage pour les CFA/UFA en lycée.**

Un communiqué du Gouvernement [accessible ici](#) indique que les CFA comme les CFC pourront de nouveau accueillir leurs apprentis à compter du 11 mai.

Alors que [le guide spécifique](#) vient d'être publié, selon les académies des positions différentes ont pu être prises. Certains considérant que le report à début juin de l'éventuelle ouverture des lycées s'appliquait également à l'apprentissage. Ce dernier constituant une formation initiale.

### **Des contacts en lien avec le SGEC sont en cours afin d'obtenir un position ministérielle sur ce sujet.**

Pour mémoire, les textes officiels sur la question sont :

**[Décret n° 2020-548 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de](#)**

## **l'état d'urgence sanitaire**

### **Article 12**

I. - L'accueil des usagers dans les établissements d'enseignement relevant du livre IV de la deuxième partie du code de l'éducation ainsi que dans les services d'hébergement, d'accueil et d'activités périscolaires qui y sont associés, est autorisé pour les seuls établissements et selon les modalités mentionnées ci-après :

1° Dans les écoles maternelles et élémentaires ainsi que les classes correspondantes des établissements d'enseignement privés

2° A compter du 18 mai 2020, dans les départements de la zone verte, dans les collèges et les classes correspondantes des établissements d'enseignement privés ;

3° Dans les groupements d'établissements scolaires publics mentionnés au chapitre III du titre II du livre IV de la deuxième partie du code de l'éducation et dans les centres de formation d'apprentis mentionnés à l'[article L. 431-1 du code de l'éducation](#).

.....

et la circulaire adressée aux Recteurs

NOR : MENE2011220 Circulaire du 4-5-2020 MENJ - DGESCO**2.1. Les**

### **principes**

...."la réouverture des classes est progressive, à compter du 11 mai pour les écoles de tous les départements classés « verts » ou « rouges » et du 18 mai pour les collèges des départements classés « verts », en commençant par les classes de 6e et de 5e. **Un examen de la situation sanitaire, fin mai, permettra de déterminer la possibilité d'étendre la réouverture progressive des collèges et d'ouvrir les lycées "**

Comme l'indique Sabrina Dougados dans une interview à l'AEF:

"On observe un certain flottement juridique s'agissant des conditions de reprise des formations par apprentissage dispensées par les CFA dans le cadre du processus de déconfinement engagé depuis le 11 mai dernier. Cette zone grise s'explique notamment en raison du caractère hybride des CFA, désormais assimilés à des organismes de formation (1), alors même qu'ils demeurent soumis à une pluralité de règles qui leur sont propres.

Cet écartèlement s'illustre particulièrement par un jeu de télescopage des périmètres : l'apprentissage demeure un dispositif relevant de la formation initiale

(avec un corpus de règles codifié dans le code de l'éducation), tout en étant désormais intégré dans le champ (nouveau) de la formation professionnelle au sens de l'article L.6313-1 du code du travail."

### **3. Mission de Service Civique "Ambassadeur pour l'orientation active" pour les établissements proposant de l'Enseignement Supérieur.**

Pour mémoire, il s'agit d'un des nouveaux grands programmes soutenus par la FNOGEC .

Vous trouverez, ci-dessous **tous les éléments de langage à copier coller** pour vous aider à remplir le formulaire.

Il s'agit de mobiliser pour un ou plusieurs établissements associés à la démarche, :

-des jeunes en cours d'études dans l'établissement considéré, soit en BTS, CPGE, Diplômes d'Etat, Titre RNCP, Bachelors, etc...

- des étudiants ayant suivi un des cursus, ci-dessus dans l'établissement considéré ou autre du réseau Renasup ? mais actuellement inscrit en poursuite d'étude dans un autre établissement d'enseignement supérieur ( catholique ou non ) .

qui pourront répondre au questionnement de jeunes concernant les formations proposées

La circulaire de lancement est [accessible ici](#)

Pour déposer votre mission veuillez utiliser [ce lien](#)

#### **Pour renseigner le formulaire copier-coller les éléments ci-dessous:**

Cette mission n°1 est-elle en lien avec de grands programmes ?

**Ambassadeur de l'orientation (mission pour les étudiants en supérieur)**

**Domaine : Education pour tous**

**Titre de la mission : Ambassadeur pour l'orientation active**

**Précisez : \*l'objectif de la mission ET \* en quoi la mission est-elle utile à la société :**

Il s'agit de contribuer à éclairer les jeunes sur la réalité d'un certain nombre de formations supérieures proposées par l'établissement ou par l'ensemble des établissements associés par l'établissement support.

Elle permet de répondre à des jeunes à partir d'un vécu de jeune et améliorer le processus de

choix d'orientation Post Bac.

**Présenter votre établissement ET si la mission est en lien avec le projet d'établissement, décrivez le:**

Il s'agit d'indiquer quelles sont les formations supérieures qui seront représentées par cet ambassadeur. Ainsi que les éventuelles particularités portées par l'établissement concernant ces formations. (Encadrement, Poursuite d'études, activités spécifiques...)

**Description de la mission, des tâches :**

Etablir une veille sur les différents supports numériques (demandes de renseignements sur sites/réseaux sociaux,...)

Participer à des activités de présentation à des élèves de Terminales: Journées Orientation en établissement voisins, salon.

Cette intervention vient en complément des présentations officielles exercées par l'établissement lui-même. Notamment en appui des actions du tuteur.

Il s'agit d'aider des jeunes qui se questionnent sur leur choix d'études en leur faisant rencontrer d'autres jeunes vivant ou ayant vécu une expérience à travers une formation supérieure Ces derniers leur expliqueront :

- leur trajet et ceux parfois différents de certains de leurs collègues d'études
- leurs éventuelles appréhensions initiales,
- les opportunités qu'ils ont découvertes
- les difficultés rencontrées par certains mais aussi la façon dont ils les ont surmontées,
- ce qu'est la formation et ce qu'elle n'est pas,
- ses perspectives en terme d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études...

**Depuis l'ouverture du [forum d'information sur les propositions de postes accessible ici](#) de nouvelles offres ont été publiées.**

**Si vous souhaitez publier vos propositions, veuillez vous adresser à [jm-petit@enseignement-catholique.fr](mailto:jm-petit@enseignement-catholique.fr)**

Vous pourrez accéder en cliquant sur les liens ci-dessous, les communications de

nos partenaires:

- [1. ETS Global Certification et préparation au TOEIC TOEFL](#)
- [2. Global Exam Préparation en ligne à différentes certifications en langues](#)
- [3. TOSA: certification informatique professionnelle](#)

